

Ramusio, mort en 1557, assure qu'on donnait de son temps au Canada le nom de Nouvelle-France.

Jean Alphonse, dans son *Routier* fait en 1542, laisse entendre que la dénomination de Nouvelle-France était tout récemment imposée au Canada.

“Toute l'étendue de ces terres peut avec raison être appelée la Nouvelle-France ; car l'air y est aussi tempéré qu'en France, et elles sont situées dans la même latitude.” (1)

D'ailleurs, quand bien même les témoignages de Jean Alphonse, de Champlain, du père Biard et de Rocols ne détruiraient pas l'opinion de Charlevoix, nous aurions l'affirmation même de Jacques Cartier qui nous dit qu'en 1534 le Canada était désigné sous le nom de Nouvelle-France. Sa relation de voyage imprimée à Rouen en 1545 chez Raphaël du Petit Val, est intitulée : *Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Noremborgue, Hochelage, Labrador, et pays adiacens, dite Nouvelle France*. Dans la relation de son deuxième voyage, le découvreur malouin va encore plus loin. Il nous apprend, en parlant, selon sa coutume, à la troisième personne, qu'il a donné lui-même le nom de Nouvelle-France au Canada :

“Enfuyt le langage des pays et Royaulmes de Hochelage et Canada, autrement appelée par nous la nouvelle France.” (2)

La morale de tout ceci c'est qu'il ne faut pas toujours ajouter une foi aveugle à tous les dires du bon père Charlevoix !

PIERRE-GEORGES ROY

(1) *Routier*, page 36.

(2) *Brief recit et succincte narration*, page 47.